



[Tibetan Community in Switzerland & Liechtenstein](#)

[Tibeter Gemeinschaft in der Schweiz & Liechtenstein](#)

9^{ème} manifestation d'une campagne de 2 ans organisée par la Communauté Tibétaine de Suisse et du Liechtenstein depuis le 30 mai 2011 :

**Les Nations Unies doivent envoyer une commission d'enquête indépendante au Tibet
« Liberté de parole, d'opinion, de mouvement et de la Presse au Tibet »**

**La 9^{ème} manifestation aura lieu devant le Palais Wilson, côté quai
le vendredi 15 mars 2013 de 11h00 à 16h00.**

Les sections locales de la Communauté tibétaine de Glarus, Landquart, Liechtenstein et leurs supporters accompagnés de leurs supporters organisent une manifestation afin de rétablir une complète liberté de parole, d'opinion, de mouvement et de presse au Tibet.

Selon le rapport annuel de 2012 du « Tibetan Center for Human Rights and Democracy (TCHRD) » il y a actuellement au Tibet 988 prisonniers politiques reconnus dont le sort de plusieurs d'entre eux reste encore incertain.

Au Tibet sous occupation chinoise, toutes les opinions et points de vue, qui contredisent la position officielle des chinois, sont considérés comme « subversifs ». Toute information qui est jugée directement ou indirectement critique du gouvernement, de la politique et des activités du gouvernement chinois peut être interprétée comme une « divulgation de secrets d'état » avec le risque pour ses auteurs d'être arrêtés, torturés ou même tués.

Afin d'intimider les Tibétains qui recourent à l'auto-immolation et de décourager la vague de solidarité envers les immolés décédés et leur famille, les autorités ont récemment décrété des lois menaçant d'emprisonnement et de lourdes amendes toute personne suspectée d'être impliquée dans ces auto-immolations. Quiconque qui « incite, entraîne ou force » des tibétains à s'auto-immoler peut être poursuivi et condamné à la peine de mort. Ceux qui compatissent auprès des familles des immolés, qui les aident par des dons ou organisent des cérémonies de prières, peuvent être condamnés à des peines d'un an de prison ferme. Récemment, un Tibétain a été condamné à la peine de mort avec un sursis de 2 ans pour avoir « incité » d'autres personnes à s'auto-immoler. Au moins 70 autres Tibétains ont été emprisonnés pour une implication supposée dans les auto-immolations selon les termes des condamnations.

Récemment aussi un nouveau durcissement de la répression envers des intellectuels Tibétains qui exprimaient leur profond ressentiment et leurs aspirations a été observé. Depuis 2008, environ 64 écrivains, blogueurs, intellectuels et des artistes ont été arrêtés. Toute expression de l'identité Tibétaine au travers de la poésie et de textes, même sans être critique envers le gouvernement chinois ou les violations des droits humains, est perçue comme une menace sérieuse contre le Parti Communiste Chinois et étiqueté comme « séparatiste ».

Ce durcissement de la répression n'est que la partie visible de l'iceberg. Tous les Tibétains sont touchés par le manque de liberté d'opinion et d'expression. L'internet est lourdement censuré au moyen de filtres qui suppriment toute information sur la situation au Tibet, information diffusée librement dans tous les autres pays. Les utilisateurs d'internet doivent s'enregistrer avec leur nom complet afin d'être reconnus le cas échéant dans leur utilisation d'internet.

Dernièrement, plusieurs communes et monastères ont vu leurs paraboles satellites détruites et enlevées afin de les empêcher de recevoir des programmes radio et tv de l'étranger.

Ces faits dramatiques et les chiffres parlent d'eux-mêmes, mettant en lumière le manque de liberté au Tibet.

Nous demandons aux Nations Unies :

- **d'envoyer sur place une mission d'enquête indépendante avec avec un accès sans entraves**
- **de soutenir nos revendications pour la restauration immédiate, inconditionnelle et complète de la liberté d'expression, d'opinion, de mouvement et de la presse au Tibet**
- **d'appeler la Chine à reprendre le dialogue avec les émissaires Tibétains afin de trouver une solution mutuellement acceptable aux problèmes politiques de longue date.**

Contact : Mme Nima Changten, Cellphone 079 276 56 52